

sur d'autres points de l'Est. Nous avons pu obtenir des renseignements sur le prix de grains dont nous réservations naturellement à déterminer la qualité. Nous en avons alors averti les ministères de l'Agriculture et les gros marchands de la province de Québec et des provinces maritimes. Autant que je peux savoir, l'on a répondu dans une très large mesure aux demandes qui nous ont été adressées de toutes les parties du Canada.

Je dois dire en passant que certains cultivateurs de l'Ouest ont récemment obtenu le grain de semence à des prix mêmes inférieurs à ceux du marché, pour cette raison qu'il nous a paru nécessaire de fournir cette année, à quiconque le demanderait, les meilleurs graines de semence, afin d'en couvrir le plus de terre possible. Dans une couple de cas, lorsque les municipalités et les gouvernements locaux ont garanti que le grain serait employé pour des ensemencements, nous le leur avons laissé avoir à un prix qui nous remboursait, sans nous laisser aucun profit, mais inférieur au prix courant. Nous avons acheté, nettoyé, classé et vendu aux municipalités et aux cultivateurs plus de 600,000 boisseaux de blé de semence et nous avons envoyé aux provinces de Québec et d'Ontario, ainsi qu'aux provinces maritimes près de 200,000 boisseaux d'avoine et un peu d'orge. Je pense qu'avec cela mon honorable ami se trouvera suffisamment renseigné. S'il le désire, toutefois, je lui ferai adresser une copie du décret.

L'APPROVISIONNEMENT DE POMMES DE TERRE.

L'hon. M. BURRELL (ministre de l'Agriculture): Me permettra-t-on de dire un mot d'un sujet qu'a abordé le représentant de Cap-Breton-Nord, c'est-à-dire de la pomme de terre?

Il a donné lecture d'une dépêche de quel que citoyen de la province de Québec, se plaignant de la pénurie de pommes de terre et s'informant des moyens à prendre pour en obtenir, puisqu'il était impossible de s'en procurer au Nouveau-Brunswick. J'ai dit à l'honorable député que j'irais de nouveau aux renseignements. Nous avons expédié nombre de dépêches aux fonctionnaires des diverses provinces, dans le but d'obtenir de plus amples renseignements sur la question. Le département de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse m'a informé que, bien qu'il n'existe pas d'excédent de pommes de terre, il y en a probablement assez pour l'ensemencement et pour les usa-

[L'hon. M. Burrell.]

ges domestiques de la province. Quant à la Saskatchewan, voici le texte d'une dépêche du ministre de l'Agriculture:

Nous avons constaté qu'il existe un approvisionnement de pommes de terre à peu près suffisant. Nous savons qu'il y a quelques chargements de wagons en vente, et qu'il n'existe pas de disette intense.

Ce matin même, j'ai reçu une dépêche du ministre de l'Agriculture de la province de Québec; car nous supposons que la crise s'y faisait sentir:

Je ne saurais donner de précisions au sujet de la quantité actuelle de pommes de terre dans la province. Dans certaines régions il existe un léger excédent, qui leur permet d'approvisionner d'autres régions où la disette se fait sentir. Mais il n'y a qu'une minime quantité disponible aujourd'hui. Depuis quelques jours nous avons reçu nombre de demandes.

De l'Alberta il me vient une dépêche qui est loin d'être claire. En mars on y annonçait un excédent de 800,000 boisseaux. La dépêche en question est tellement ambiguë qu'il m'a été impossible de la déchiffrer et j'ai demandé par télégramme de plus amples renseignements.

Des autres provinces de l'Ouest, le Manitoba et la Colombie-Anglaise, je n'ai pas reçu de dépêche; elles ont sans doute suffisamment de pommes de terre pour leurs besoins. Sauf l'Ontario, où cette récolte est déficitaire, les seules autres provinces qui restent sont le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard. Une dépêche de sources officielles et officieuses m'apprend qu'au Nouveau-Brunswick, il y a probablement une quantité de 50,000 à 70,000 boisseaux utilisables pour ensemencement en dehors de la province, et que dans l'île du Prince-Edouard il y a probablement 100,000 boisseaux à la disposition du marché extérieur, c'est-à-dire le reste du Canada. J'ai transmis ce renseignement aux ministres de Québec et d'Ontario où, naturellement, le besoin de pommes de terre se fait plus ou moins sentir.

L'autre jour, on nous a dit qu'il faudrait prendre de plus amples mesures et j'ai alors observé qu'à nos yeux, les rouages administratifs des gouvernements provinciaux leur permettent de se mettre en contact bien plus intime avec les agriculteurs par l'intermédiaire de leurs agents régionaux et qu'ils pourraient probablement régler cette question des pommes de terre bien plus facilement que nous ne le saurions faire, et cela parce que ce problème diffère entièrement de celui des grains que nous pouvons résoudre par l'intermédiaire des fonctionnaires de notre service des